



DÉFENSE DE LA LANGUE FRANÇAISE

Bureaux : 222, avenue de Versailles, 75016 Paris

M. Noël Le Graët
Président de la FFF
87, boulevard de Grenelle
75738 PARIS cedex 15

Paris le 3 juin 2016

Réf : md16042

Objet : chant des supporteurs en anglais

Monsieur,

Nous vous prions de bien vouloir trouver ci-joint notre lettre adressée à la société Carrefour. Nous y protestons contre l'adoption d'une chanson en anglais, *I was made for lovin'you, my team*, destinée, paraît-il, à encourager les joueurs de l'équipe de France lors de la Coupe d'Europe des nations.

Nous n'ignorons pas que votre fédération n'est pas directement impliquée dans ce choix, mais vous en aviez connaissance. Nous aurions aimé enregistrer une réaction publique de condamnation de votre part. Les liens commerciaux qui lient la FFF et Carrefour ne doivent pas être placés au-dessus des intérêts culturels de la France.

Notre équipe nationale, qui représente notre pays lors de cette épreuve internationale, doit pour le moins respecter et promouvoir notre langue. Nous espérons donc que, à défaut de pouvoir faire taire les éventuels supporteurs entonnant ce chant anglais, vous obtiendrez qu'il n'accompagne pas les manifestations sur lesquelles vous aurez autorité et qu'il ne soit pas repris par les joueurs (comme le lamentable *I will survive* de 1998).

Nous osons croire qu'un appel au respect de notre langue pourra avoir un écho auprès des autorités nationales d'un sport aussi prisé du peuple français.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

Marceau Déchamps
Secrétaire général adjoint